

mien pour plus grande autorité. Fait à Nancy le cinquième febvrier mil six cents soixante neuf."

CLAUDE DE VERONCOURT

De la compagnie de Jésus.

HUILLAUME-J. PERRIN

L'arrivée de cette statue causa grande joie dans la bourgeoisie et le zèle de la dévotion des sauvages envers la Sainte-Vierge leur fit entreprendre aussitôt et hâter la construction d'une chapelle en bois sous le vocable de Notre-Dame-de Foy. Les Français leur prêtèrent main forte.

Le P. Chaumonot écrit Notre Dame de Foye, de même que les *Relations* de 1672-1673-1674 (1). Mais en général dans les *Relations* on lit Notre Dame de Foy. C'est l'orthographe suivie par nos anciens registres qui remontent à 1699. De très bonne heure on a commencé à dire Notre Dame de Sainte-Foy. C'est ainsi qu'écrivit M. Buisson de Saint-Côme, qui a desservi la paroisse de 1711 à 1712. Ainsi encore le reçu du registre de 1705, signé Delacetierre, commis greff. Cependant Claude de Bermen, qui authentique le registre de 1706, revient à la forme *N. D. de Foy*. M. Charles-Amador Martin, premier curé résidant (1698-1711), fait de même. Mais l'usage a bientôt prévalu de dire Notre Dame de Sainte Foy, puis Sainte-Foy tout court. L'orthographe fautive *Sainte-Foye* n'apparaît qu'assez tard. Il n'est guère possible de changer aujourd'hui, même légèrement, la forme de ce nom, l'un des plus glorieux de nos annales.

La statue envoyée au P. Chaumonot, et qui opéra des miracles, disparut dès les premières années. Les Hurons l'emportèrent-ils à Lorette, où ils émigrèrent en décembre 1673 ? On l'ignore. Toujours est-il qu'ils ne l'ont plus. Dans l'église de leur village, à la Jeune-Lorette, où ils sont depuis

---

(1) Edition Martin. Le P. Rochemonteix reproche aux éditeurs d'avoir remanié le style. De sorte que cette orthographe pourrait bien être leur fait *Les Jésuites*. Introduction, p. XXVII. s. note 3.